

RÉVISION DU PLU REGULARISATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

au titre de l'article L600-9 du Code de l'Urbanisme

Dossier d'enquête publique

MAI 2024



CONTENU DU DOSSIER MIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier porté à enquête publique et notifié aux personnes publiques comporte les pièces suivantes :

- 1. La note explicative
- 2. La délibération d'arrêt du PLU n°2018-006 en date du 05/03/2018
- **3.** Le **dossier du PLU au stade « Arrêt »** tel qu'il est annexé à la délibération d'arrêt du PLU n°2018-006 en date du 05/03/2018
- **4.** Les **avis des personnes publiques** émis lors de la consultation effectuée en 2018
- 5. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur en date du 16/11/2018
- **6.** Le **mémoire en réponse aux avis des personnes publiques** et au rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur.
- 7. L'arrêté du Maire de mise à l'enquête publique pour régularisation
- **8. L'arrêt N° 21LY04102 du 7 novembre 2023** de la cour Administrative d'Appel de Lyon.

